

La fréquentation des colonies de vacances est en baisse. Une mission d'information sur l'accessibilité des jeunes à ces séjours, constituée au sein de l'Assemblée nationale, procède à ses premières auditions. E

ntre état des lieux des centres de vacances, accessibilité, respect des attentes et besoins des adolescents, financement et accompagnement des familles, statut des encadrants, conditions d'élaboration du contrat éducatif... tour d'horizon des premiers enseignements.

Les effectifs des centres de vacances et de loisirs baissent d'année en année. C'est ce que constate la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Pour mieux comprendre le phénomène et tenter d'y trouver des remèdes, elle a mis en place une mission d'information sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs, présidée par Annie Genevard (Doubs) et dont le rapporteur est Michel Ménard (Loire-Atlantique). Cette dernière a procédé, jeudi 17 janvier, à ses premières auditions.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'Assemblée nationale se penche sur la désaffectation des colonies de vacances pour les jeunes](#)